

AVIS PUBLIC

Édition du 8 décembre 2018

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0804-2018

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 5 novembre 2018, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0804-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de revoir les limites du parc industriel de la ville et d'augmenter à 60 % le pourcentage d'occupation autorisé dans les zones industrielles situées à l'intérieur du parc industriel de la ville, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP20-2018 et SP20-2018 ».
2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption dudit règlement n'a été reçue dans les délais impartis par la loi et il est donc approuvé par les personnes habiles à voter.
3. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 5 décembre 2018.
4. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
5. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 5 décembre 2018.

Donné à Granby, Québec, ce 8 décembre 2018.

La greffière adjointe,

M^e Julie Bertrand